

réaménagement de la berme centrale de l'avenue de Provence

Pour assurer une meilleure sécurité et un entretien plus écologique, le service des parcs et domaines va réaménager la berme centrale de l'avenue de Provence. Les travaux sont prévus cet automne durant les vacances scolaires.

Le service des parcs et domaines procédera prochainement à la pose d'une clôture au centre de la berme centrale de l'avenue de Provence. Celle-ci permettra d'améliorer la sécurité des piétons et d'éviter les traversées sauvages, ainsi que l'accès dangereux aux voies du M1. Cette amélioration sera accompagnée du remplacement des végétaux existants par une prairie fleurie, plus intéressante sur le plan écologique et de l'entretien.

Ces travaux sont programmés du 14 au 25 octobre prochains, durant les vacances scolaires, afin de minimiser les nuisances pour le trafic routier. Seule une voie de circulation sera fermée à la montée ou à la descente selon les besoins du chantier. Le service des parcs et domaines procédera dans un premier temps à l'arrachage des végétaux en place, puis au réaménagement de la surface, au semis de la prairie et enfin à la pose de la clôture. Durant l'été 2014, la prairie commencera à fleurir.

Ce réaménagement vise plusieurs objectifs : améliorer la sécurité des collaborateurs du service qui travaillent très régulièrement au milieu de cet axe routier très fréquenté pour entretenir les végétaux et y ramasser des déchets. Simplifier et diminuer l'entretien de la berme se situant dans un espace de travail particulièrement difficile (plus de 1000 heures de travail par an actuellement). Enfin, abandonner l'emploi de pesticides grâce à la culture naturelle d'une prairie fleurie.

La direction des finances et du patrimoine vert

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Michaël Rosselet,
responsable des parcs de la Ville de Lausanne, 021 315 57 61 – 079 250 81 84.
Infos sur www.lausanne.ch/chantiers**

Lausanne, le 11 octobre 2013